



RCS : LE HAVRE  
Code greffe : 7606

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 00344  
Numéro SIREN : 353 926 447  
Nom ou dénomination : 2H ENERGY

Ce dépôt a été enregistré le 18/06/2013 sous le numéro de dépôt 1431

**2H ENERGY**  
**Société par Actions Simplifiée au capital de 2.000.000 €**  
**Siège social : Parc d'Activités des Hautes Falaises – 76400 Saint-Léonard**  
**RCS 353.926.447 Le Havre**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE DIRECTION DU 3 AVRIL 2013**

**TRIBUNAL DE COMMERCE DU HAVRE**  
DÉPÔT DU ..... 18/6/2013  
R.C.S. .... 353 926 447

Le 3 avril 2013  
à 9h30

A 1431

Le Conseil de Direction de la Société **2H ENERGY** s'est réuni en son siège social à Saint-Léonard sur convocation du Président, faite conformément aux statuts, en date du 25 mars 2013.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Participant :

- |                                |                                |
|--------------------------------|--------------------------------|
| - Monsieur Massimo RUBATTO     | Président                      |
| - Madame Brigitte CALCAVECCHIA | Membre du Conseil de Direction |
| - Monsieur Stéphane FICARELLI  | Membre du Conseil de Direction |

- Monsieur Gianluca CASIRAGHI, Membre du Conseil de Direction, est absent.

Messieurs José DA CUNHA et Ludovic LAMAUVE, Représentants du Comité Central d'Entreprise, dûment convoqués, sont présents.

Participant également à la réunion, sur invitation du Président, Madame Jeanine BROCHARD, Directeur Administratif et Financier, Monsieur Carmelo SALVIA, Directeur Général, ainsi que Monsieur Laurent REYNAUD.

Monsieur Massimo RUBATTO préside la séance en sa qualité de Président.

Madame Brigitte CALCAVECCHIA remplit les fonctions de Secrétaire de Séance.

Le Président rappelle que le Conseil de Direction est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1/ Approbation du procès-verbal du précédent Conseil de Direction ;
- 2/ Point sur les mandats ;
- 3/ Approbation du projet de sous-location de locaux sis à Saint-Priest ;
- 4/ Questions diverses.



---

## **II POINT SUR LES MANDATS**

Monsieur le Président informe les Membres du Conseil que, par lettre en date du 15 mars 2013, Monsieur Carmelo SALVIA a démissionné de son mandat de Directeur Général à effet au 31 mars 2013.

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de nommer Monsieur Laurent REYNAUD en qualité de Directeur Général de la société 2H ENERGY.

---

Après concertation, le Conseil de Direction décide, à l'unanimité, de nommer Monsieur Laurent REYNAUD aux fonctions de Directeur Général, à compter du 3 avril 2013, pour une durée de 3 années conformément aux statuts, à savoir jusqu'à la consultation écrite de l'Associé Unique appelé à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2015.

A ce titre, Monsieur Laurent REYNAUD assumera sous sa responsabilité, la direction et la gestion de la Société et la représentera, sur délégation du Président, dans ses rapports avec les tiers. Il bénéficiera des pouvoirs conférés par les Statuts dans le respect de la législation en vigueur.

Monsieur Laurent REYNAUD ne percevra aucune rémunération en contrepartie de l'exercice de son mandat de Directeur Général, à l'exception du remboursement des frais de voyage, mission, réception engagés, par lui, dans l'intérêt de la Société et sur présentation de justificatifs.

---

**Pour extrait certifié conforme à l'original**

**Le Président**  
**Massimo RUBATTO**

